

CAHIER DES CHARGES

Etude de définition des enjeux de conservation des poissons liés à l'élaboration du DOCOB NATURA 2000 du SIC FR 9301592 « Camargue »

Objectifs et cadre de l'étude :

Cinq espèces de poissons d'intérêt communautaire sont connues comme présentes dans le delta camarguais (source : dossier de consultation ZSC NATURA 2000 – Juillet 2005).

Il s'agit de :

- la Lamproie marine (*Petromyzon marinus*)
- la Lamproie fluviatile (*Lampetra fluviatilis*)
- l'Alose feinte (*Alosa fallax*)
- le Toxostome (*Chondrostoma toxostoma*)
- la Bouvière (*Rhodeus amarus*).

Cette étude a pour but de préciser les données concernant l'ensemble des espèces de poissons de l'annexe 2 de la Directive « Habitats » et de dresser un diagnostic des populations et des habitats le cas échéant. Le diagnostic pourra prendre en compte les espèces d'intérêt patrimonial (Anguille notamment). Le Rhône et le Petit Rhône ne sont pas inclus dans le périmètre d'étude contrairement au Golfe de Beauduc qui devra être pris en considération vis-à-vis de son importance fonctionnelle pour certaines espèces en lien avec le complexe Vaccarès - Impériaux. Cette étude est intégrée au programme d'inventaire des habitats et espèces d'intérêt communautaire présenté à la commission scientifique et technique du 9 janvier 2007 du Parc Naturel Régional de Camargue.

Le prestataire scientifique se reportera pour la méthodologie spécifique aux éléments du **Cahier des Charges pour les Inventaires Biologiques (CCIB)** élaboré par la DIREN PACA et la DDAF 13. Il est notamment impératif de se conformer aux formats d'échange concernant le traitement informatique des données indiqués dans le CCIB (partie 4).

**Contenu de l'étude de définition des enjeux de conservation des poissons liés à l'élaboration du DOCOB
NATURA 2000 du SIC FR 9301592 « Camargue »**

- **1) Inventaire bibliographique actualisé des espèces de poissons d'intérêt communautaire ou patrimonial en Camargue**

Des recherches bibliographiques complémentaires et des inventaires de terrain spécifiques si nécessaires seront menés pour préciser le statut des espèces d'intérêt communautaire ou patrimonial du site SIC FR 9301592.

Le statut local de ces espèces sera mis en parallèle avec les statuts régionaux, nationaux, voire européens afin d'évaluer l'importance du site pour la conservation de l'espèce au sein du réseau NATURA 2000.

Le prestataire se réfèrera au CCIB (§ 5.2.) pour les prescriptions relatives à la cartographie qui devra reporter précisément les stations et les habitats (si différenciation).

Les éléments cartographiques devront généralement le cas échéant (sauf exceptions pour des habitats très localisés) être reporté à l'échelle 1/20000^{ème}. Se référer au CCIB (§ 5.2.) pour les prescriptions relatives à la cartographie.

- **2) Définition des enjeux de conservation concernant les espèces et leurs habitats**

Chaque espèce fera l'objet d'une fiche descriptive, élaborée à partir du modèle fourni dans le CCIB.

Ces inventaires seront complétés par une caractérisation de l'habitat, par une évaluation des menaces et par des propositions de recommandations de gestion et de suivi. Ces données devront être fournies à l'opérateur NATURA 2000 durant le quatrième trimestre 2007 afin de permettre la concertation autour des objectifs de conservation du DOCOB.

Délais de réalisation :

Le rapport d'étude devra être transmis à l'opérateur NATURA 2000 le 30 novembre 2007 au plus tard.

Le prestataire devra présenter une synthèse de ces propositions auprès de la commission scientifique du Parc et devant l'atelier « patrimoine naturel » auxquels seront associés les référents du Conseil Scientifique Régional de Protection de la Nature (CSRPN), la DIREN PACA et la DDAF 13. Il pourra être amené à présenter l'étude au COPIL NATURA 2000.

Le rapport final devra être envoyé en 5 exemplaires (dont un duplicable) au Parc Naturel Régional de Camargue avant le 30 novembre 2007.

Une version numérique sur CD sera également fournie par le prestataire.

Renseignements complémentaires d'ordre technique :

- Gaël Hemery – chef de projet « espaces naturels » - tel : 04 90 97 19 22 - e.mail : espaces.naturels@parc-camargue.fr
- Stéphan Arnassant – chargé de mission NATURA 2000 – tel : 04 90 97 10 40 –e.mail : natura@parc-camargue